

ARNAUD MONTEBOURG MINISTRE DE L'ECONOMIE, DU REDRESSEMENT PRODUCTIF ET DU NUMERIQUE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 18 juin 2014 N°146

Reprise de SITL par Cenntro Motors : Arnaud MONTEBOURG, Ministre de l'Economie, du Redressement productif et du Numérique, accueille avec satisfaction la décision du tribunal de commerce de Lyon

Arnaud MONTEBOURG, Ministre de l'Economie, du Redressement Productif et du Numérique, accueille avec satisfaction la décision du tribunal de commerce de Lyon pour la reprise de l'entreprise SITL par la filiale Cenntro Motors du groupe américain Cenntro.

Parmi toutes les offres de reprises déposées, seule celle de Cenntro Motors était à même d'assurer une activité industrielle à long terme pour SITL. La crédibilité de cette offre avait d'ailleurs conduit le Ministre, par la voix du Commissaire au Redressement Productif de la région Rhône-Alpes à la soutenir. Cenntro Motors est en effet spécialisée dans la production de véhicules électriques, activité qui sera désormais celle de SITL. Le repreneur s'engage à investir 15 millions d'euros dans l'usine lyonnaise, pour en faire un véritable point d'appui dans son développement sur les marchés européens de la mobilité électrique. Il reprendra également la fabrication de filtres pour le traitement des eaux de stations d'épuration, une des autres activités de SITL.

Le Ministre sera vigilant au respect des engagements du repreneur, en matière industrielle, comme en matière sociale.

Contacts presse:

Cabinet d'Arnaud MONTEBOURG : 01 53 18 45 13 – sec.merpn-presse@cabinets.finances.gouv.fr

Marianne ZALC-MULLER

Sibeth NDIAYE

